Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 22 Rajab 1443
23 Février 2022

N° 23

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **390**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **391**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **394**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **394**
Avis aux créanciers..... **397**
Convocations
Sociétés anonymes **398**
Autres sociétés **399**
Divers
Avis au public..... **400**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Agence Foncière Touristique..... **401**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

WATER SPIRIT S.A

Société anonyme

Au capital de 150.000 dinars

Siège social : BiotechPôle Sidi Thabet 2020 Ariana

Identifiant unique : 1587827C

Numéro d'affiliation à la CNSS : 602325-52

Augmentation du capital social d'une société anonyme par application des dispositions de l'article 164 du Code des Sociétés Commerciales (de 150.000 TND à 2.250.000 TND)

Notice d'information sur l'augmentation de capital

Objet : Fabrication d'huiles essentielles et oléorésines.

Durée : 99 ans

Date et lieu de dépôt : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 Décembre 2021, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau Tunis, en date du 29 décembre 2021, enregistrement na 21508417, quittance n°M10824, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 15/02/2022 sous le n°AC03172022.

La société Water Spirit SA porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2021 a décidé d'augmenter le capital social de la Société en numéraire d'un montant de deux Millions cent mille (2.100.000) dinars pour le porter de cent cinquante Mille (150.000) dinars à deux millions deux cent cinquante mille (2.250.000) dinars, et ce, par l'émission de deux cent dix mille (210.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix (10) Dinars chacune, sans prime d'émission, à libérer à hauteur de 50% lors de la souscription et réservée à un ancien actionnaire et deux nouveaux actionnaires.

Suppression du droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale après avoir constaté la renonciation de tous les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, et après avoir approuvé les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes à ce sujet, a décidé de supprimer les droits préférentiels de souscription.

Caractéristiques de l'émission :

Montant :

Le capital social sera augmenté d'un montant de deux millions cent mille (2.100.000) dinars pour le porter de cent cinquante mille (150.000) dinars à deux millions deux cent cinquante mille (2.250.000) dinars, et ce, par l'émission de deux cent dix mille (210.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix (10) Dinars chacune, à souscrire en numéraire et à libérer à hauteur de 50% lors de la souscription et réservée à un ancien actionnaire et deux nouveaux actionnaires.

Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises d'une valeur de dix (10) Dinars l'action sans prime d'émission, à libérer à raison de 50% lors de la souscription.

Délai de souscription:

Quinze (15) jours à partir de la date de parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant expiration du délai de souscription, avec l'application des termes de l'article 298 du code des sociétés commerciales.

Lieu des souscriptions et des versements :

Les souscriptions seront reçues au bureau de la société sis à la Pépinière des entreprises de la BiotechPôle de Sidi Thabet 2020 Ariana.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans l'un des comptes indisponibles réservés à l'augmentation de capital en numéraire de la société WATER SPIRIT SA et ouverts auprès de :

- BH BANK - Agence Alain Savary, Tunis sous le numéro 14 013 0133007003870 71,
- ATTIJARI BANK - Agence Hédi Karray, Tunis sous le numéro 04130200007671243926,
- STB BANK Agence Cité des Sciences, Tunis sous le numéro 10010 124 112957278839.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les 210.000 actions nouvelles émises porteront jouissance en dividendes à partir de la date de libération et seront assimilées aux actions anciennes après la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur.

Mise à jour des statuts

Il a été décidé également de modifier l'article 6 des statuts.

2022400388SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution et liquidation définitive et nomination d'un liquidateur

RELCO NORD AFRIQUE

SARL en liquidation

Au capital de 100.000 dinars

Siège social : Im. AYAM - Angle des Rues Lac MALAREN / Lac TOBA 1053 Les Berges du Lac

Registre de commerce : B01229652013

Matricule Fiscal : 1326750Y/A/M/000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 14/02/2022 et enregistré à la recette des finances Al Bouhaira le 17/02/2022 sous le n°22501242, Quittance n°M019537, dont un exemplaire est déposé au Registre National des Entreprises de Tunis sous le n°202211363 le 18/02/2022, tous les associés ont décidé la liquidation et la dissolution définitive de la société et la nomination de Mr Luigi Giuseppe CACCHIONI (passeport italien n° : YA5254743 délivré le 12/6/2014) et domicilié à : Immeuble AYAM - Angle Rues Lac MALAREN / Lac TOBA 1053 Les Berges du Lac, en tant que liquidateur de la société.

Les créanciers de la société doivent dans une durée de 21 jours à partir de la date de la publication du présent avis, produire les preuves de leurs créances et les pièces justificatives relatives à ces créances entre les mains du liquidateur.

2022T00190SRLB2

Nomination du gérant

شركة لوفياجور

(SOCIETE LE VOYAGEUR)

Société à responsabilité limitée

Capital : 4000.000 D

Siège social : 8, rue Houdaibiya - Tunis

MF : 000MAQ1195642

RC : B0323422012

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale des associés en date du 14/02/2022 établis par Mr Mohamed Hatem Hentati enregistré à la recette des finances Habib Thameur le 17/02/2022 quittance d'enregistrement n°M10323 ont été déposés au centre National du registre des Entreprises en date du 18-02-2022 sous le Dossier n°202211679, Mr Zouhaier Athimni est nommé Gérant de la Société avec les pleins pouvoirs pour une durée de deux ans. Cette annonce a été publiée à la Presse le 20 février 2022.

2022T00196SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation rédigé par le notaire Maître Anis Tarsim et son confrère du 18-01-2021 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 02-02-2021 sous quittance numéro M014989, Madame Mabrouka bent Belgacem Marzoug titulaire de la CIN numéro 03499459 et Madame Amel Bent Mohamed Habib Khalifa titulaire de la CIN numéro 05713981, et Monsieur Walid Ben Mohamed Ben Haj Fraj Salam titulaire de la CIN numéro 05739529 et Madame Sonia bent Mohamed Habib Khalifa titulaire de la CIN numéro 05724564 ont donné à Monsieur Aymen Ben Mohamed Habib ben cheik Fraj Khalifa titulaire de la CIN numéro 08603638 entant que bénéficiaire de la donation; tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels situé sur la route liant Mouensa à Zarzis centre gouvernorat de Médenine destiné à la vente des matériaux de construction enregistré au registre national des institutions sous numéro 24793/C

Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds mentionné dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal «Achourouk» le jeudi du 4 février 2021.

2022T00192FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notaire rédigé par les notaires Me Ali Khezami et Me Ali Soudani en date du 25/01/2022 enregistré à la recette des finances d'El Mornaguia le 28/01/2022 quittance n°M005733 Mr Jilani Ben Mohamed Habibi a fait donation à son fils Jihed Ben Jilani Habibi tout le fonds de commerce situé à l'avenue El Menzah n°12 El Menzah exploité pour nettoyage à sec enregistré au registre national des entreprises sous le n°A0170542004.

Toutes oppositions seront déposées chez le donneur à l'adresse du fonds sus indiqué pendant 20 jours de la date de la parution au JORT.

Cet avis a été publié au journal El Anouar du 25/02/2022.

2022T00193FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette des finances Borj Louzir Ariana le 21/12/2021 reçu n°M057870 n° d'enregistrement 21203717, Monsieur Hassan Bargaoui Domicilié 18 Rue Belgique Bizerte, a renoncé à la totalité du fonds de commerce à Madame Mongia Mattoussi domiciliée 18 Rue Belgique Bizerte, Aux fins d'inscription (montant de 3,000.000 Dinars) avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être déposées au local commercial cité dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Alchourouk daté du 17/02/2022.

2022T00197FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente rédigé par l'avocat Mr Anis Boutaba du 31 décembre 2019 enregistré à la recette des finances Tataouine en date du 01 Janvier 2020 sous le n°20200005 quittance M000113; Mr Ayoub Ben Massaoud Ben Sofiane Jounaidi titulaire de la CIN n°06538871 cède à Mr Mohamed Ben Ali Ben Abdallah Lboudi titulaire de la carte CIN n°06532133 tout le fonds commercial sis à Ezzahra.

Cet avis a été publié au journal "le Temps" du mois de février 2020.

2022R00396FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 14 Janvier 2022 enregistré à la recette des finance du Mégrine le 11/2/2022 (quittance n°M013658 enregistrement n°22200692) La société "Sté El Foll" (M.F : A0942115), a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en tant que Café (salon de Thé) dans le local sis au 9 Avenue de Habib Bourguiba Mégrine Gouvernorat de Ben Arous, avec tous ses éléments corporels et incorporels à la Société «Symosey Cafés et Restaurations» «M.F : P 1748544), S.A.R.L représentée par sa Gérante Madame Hanen Aloui épouse Ferjani.

Les oppositions seront acceptées à partir de la publication de la présente annonce au cabinet d'avocat Maître Sami Souissi ayant son étude au 4 rue de Marseille Tunis. Toutes les oppositions après les délais légaux seront nulles et non avenues.

2022R00398FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 8/2/2022 enregistré à Bouhajla le 11/2/2022 enregistrement n°22200250 quittance n°M009420, Monsieur Nizar Abdellaoui n° CIN 07544904, n° passeport X 606729 a cédé à monsieur Hamza Ghidhaoui n° CIN 11871235 tout le fonds de commerce sis à rue Habib Thameur Bouhajla Kairouan et qui est consacré à la pratique de toute sorte de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions peuvent être adressées à l'acquéreur Ghidhaoui Hamza siégeant à rue Habib Thameur Bouhajla Kairouan dans un délai de vingt jours à partir de la parution du présent avis au jort.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 16/2/2022.

2022S00203FCCC2

Contrat de vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 30/01/2022 enregistré à la recette des finances Monastir le 3/02/2022 (reçu d'enregistrement n°22200660 quittance n°M006789) Société el Houda société à responsabilité limitée unipersonnelle avec identificateur n°E1543382 demeurant à l'Avenue Ali Bourguiba Monastir a vendu à Madame Salha bent Othman Kanzari demeurant 92 el Omrane Monastir le fonds de commerce Pâtisserie situé Avenue Ali Bourguiba Skanes Monastir.

Les oppositions se font entre les mains du Maître Zied Haddar à son adresse : complexe borj kfasha Monastir 5000 dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT. Cet avis a été publié à Achourouk le 12/2/2022 (page 6).

2022S00204FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente en date du 28/01/2022 enregistré le 02/02/2022 à la recette des finances de Msaken sous le n° d'enregistrement 2220404 et le n° de quittance M014295, Mme. Saida Najjar Cin n° 03837234 a vendu à Mr. Ahmed Berrirri cin n°08479056 et Mr. Sami Elalyej cin n°09332741, tout le fonds de commerce réparti en deux à part égale, situé à l'avenue 14 Janvier, Messadine, Sousse, dont l'objet est vente des moyens de communication et de publicité.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains des 2 acheteurs à l'adresse du fonds de commerce sus mentionnée, dans un délai de vingt jours à partir de la parution de la présente annonce dans le JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 18/02/2022.

2022S00208FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse le 11/02/2022 sous le n°22200799 Mme Saida Bent Mohamed Tekaya titulaire de la carte d'identité nationale n°02986623 vend à Mr Adel Ben Mohamed Fajari titulaire de la carte d'identité nationale n° 07640720 la totalité du fonds de commerce exploité comme EPICERIE au local sis à rue Hédi Chaker à Hammam - Sousse. Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'avocat rédacteur du contrat maître Mohamed Halloul à son cabinet sis avenue de la république à Hammam Sousse dans un délai de vingt jours à compter de la date de publication de cet avis au J.O.R.T. Cet avis a été publié au journal Echourouk n°11123 du 18 février 2022.

2022S00211FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 5/02/2022 enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 16/02/2022 quittance n°M011212, enregistrement n°22200506 Mr Slaheddine Sebiha, demeurant à rue gp1 km2 khezama Ouest Sousse, a vendu à Mr Abdellatif Yaakoubi, demeurant à rue Habib zine el Abidine Sahloul Sousse la totalité du fonds de commerce «fast-food» sis à Rue Palestine cité Sahloul Sousse.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien EL Sahafa le 17/02/2022.

Toutes oppositions sont acceptées dans le délai légal entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce indiqué.

2022S00212FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte notarié donation (HI BA), rédigé par les notaires (1) Ayachi Mohsen (2) Ayachi Nabil en date du 29/5/2018, enregistré à la recette de Sousse le 8/6/2018 sous le n° M030371 publié au Quotidien le 15/02/2022 sous le N° IP722/153, AU CHOUROUK, le 15/02/2022 sous le n° IP722/153

Mr Ibn Said El- Habib, donne à son fils, Mr Ibn Said Raouf la possession du Don, concernant le fonds de commerce du local sis à la rue Rajeh Brahim Sousse Médina, pour le commerce de divers articles. Toute opposition à Mr Ibn Said Raouf 60 rue Sidi Bouraoui Sousse 20 jours après publication de cette donation dans le journal officiel de la République Tunisienne.

2022S00214FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP signé en date du 17/02/2022 et enregistré en date du 17/02/2022 sous le n°22200367 quittance n°M11582, Mme Sabeh Bent Taieb Ben Ameur veuve Abdallah Guedouar, titulaire de la CIN 02831595, résidente à Rue du Romarin Narjess 2 Kantaoui a vendu à Mlle Nessrine Bent Fethi Barkallah, résidente au 42 Rue d'Alexandrie Hammam Sousse, titulaire de la CIN n°06889853, la totalité du fonds de commerce qui consiste en une pharmacie sous la dénomination «Pharmacie Guedouar» exploitée dans le local situé à rue 18 Janvier Kalaa Kbira Sousse.

Toute opposition doit être faite entre les mains de l'avocat rédacteur Me Mohamed Ben Tahar Mkhinini, Avenue Mohamed Maarouf 4000 Sousse, MF : 1121869/D dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la date de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 19/02/2022.

2022S00216FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 28/01/2022, ayant légalisation de signature le 4/02/2022 et le 7/02/2022 et enregistré à la recette des finances Tyna - Sfax le 15/02/2022 sous le numéro 22200185 selon la quittance numéro M008411, la Société SIMAINS immatriculée au registre national des entreprises sous le numéro 60829842007 représentée par son gérant Monsieur Mounir Fehri, a vendu le fonds de commerce exploité dans le local situé à route de Gabès km 55 Sfax, pour l'exercice de l'activité d'un entrepôt et bureaux administratifs, et ce à la Société SOQUIBAT immatriculée au registre national des entreprises sous le numéro B11901997, représentée par son gérant Monsieur Salah Eddine Mezghani. Les oppositions devront être déposées chez Maître Nissaf Abderrahmen, demeurant à l'avenue Abou Elkacem Echebbi immeuble Elyssa centre 1er étage bureau 102, et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de la publication de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Le même texte a été publié au journal Essabah n°23268 page 12 et au Journal le Temps n°15575 page 11.

2022X00221FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 3 Février 2022 enregistré à la recette des finances de Sfax en date du 3 Février 2022 sous le n°22200478 quittance n°M010891 Mr Mohammed Achraf Benour sis à Zanket Mdhafer Sfax a cédé et vendu la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé à la route Menzel Chaker Km 4,5 Sfax qui consiste en un café dénommé «café Raslen» avec tous ses éléments matériels et moraux à Mr Bassem Khdhir sis à Oumchoucha Bir Ali Sfax à un prix de vingt mille dinars (20.000000 d) selon les conditions prévues par le contrat.

Les éventuelles oppositions devraient être adressées au Maître Hédi Ibn Khdhir (avocat) 61 Rue Habib Bourguiba 1er étage 3000 Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal "Achourouk" du 9 Février 2022.

2022X00223FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 29/11/2021 enregistré à la recette des finances Ariana sous n° 21206230 Reçu n°107178, Mme Ahlem Bent Elwardi Ben Nasser Elmisawi CIN n°08582607, vend le fonds de commerce sis au 69 bis Rue Abderahmen Khebthani Nouvelle Ariana, à Mme Afef bent Ennaser Ben Mohamed Zitouni exploité comme restaurant fast-food les oppositions seront recevables entre les mains de Mme Afef bent Ennaser Ben Mohamed Zitouni dans 20 jours à compter de la date de la publication du présent au journal officiel de la République Tunisienne à l'adresse suivante : Rue Limam Chafaai n°03 Cité Bougatfa 2 Sidi Hsine Tunis.

Cet avis a déjà été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien parus le 10/02/2022.

2022400398FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

(Gérance libre)

En vertu d'un contrat de location - gérance libre - enregistré à la recette des finances el Medina el Jadida Ben Arous le 16/02/2022 sous le n°22300629 quittance n°013464 M, L'établissement Mohamed Lajrab représenté par son propriétaire Mr Lajrab Mohamed matricule Fiscal : 04961211K, a loué en gérance libre à Mr Raouf Ben Hlima titulaire de la carte d'identité n°05179907 la totalité du fonds de commerce exploité café et salon du thé nommé «POZ-COFEE» dans le local sis à rue el Habib Thamer n°1 Ben Arous 2013 avec tous ses équipements et matériels et ses éléments corporels et incorporels pour une durée du 5 ans à partir du 1er Janvier 2022 jusqu'à 31 décembre 2026. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 18/02/2022.

2022R00391FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

Suivant contrat sous seing privé fait à Bizerte le 29/01/2022 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 3/02/2022. Mm Chiraz Hamdone demeurant à l' Avenue Algérie Bizerte a loué son fonds de commerce, la société AL QUIRTASS SARL Identifiant unique n°1313158T. Exploité dans le local commercial sis à l'avenue Habib Bourguiba n°26 pour une période de 20 ans à partir de 01/3/2022 jusqu'au 28/02/2042.

Cet acte a été publié au journal Le Quotidien du vendredi 18/02/2022.

2022R00393FCCC3

Location gérance

En vertu d'un acte sous seing privé et enregistré à la recette des finances à la Chebba le 4/01/2022 n° d'enregistrement 22300005 de quittance n°376.

Mr Hassan Jabeur titulaire de la CIN n°03840463 en nom de madame Najia Jabeur titulaire de la CIN n° 03851324 en vertu d'un acte de procuration sous seing privé le 30/5/2020 loue à Mohamed Housem Ben Habib Ben Mohamed Fkih Abdallah CIN n°09442735 demeurant rue Kortoba à la Chebba gouvernorat de Mahdia, la totalité du fonds de commerce sis Avenue Hadi Chaker à la Chebba gouvernorat de Mahdia dénommé "Café Marhaba" et pour une durée de 10 ans à partir du 01/01/2022.

Le présent acte a été publié aux journaux "Achourouk" et "le Quotidien".

2022S00210FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de location du fonds de commerce du 17/11/2021 enregistré à la recette des finances du Lac le 15/02/2022 sous le n°M017886 enregistrement n°22301097 Mme Alya Mestiri titulaire du matricule fiscal n°0786099VAC loue le local sis à la rue Lac Mazurie immeuble Latina 1053 les Berges du Lac Tunis à la société Industrie du goût société en cours de constitution à compter du 01/10/2021 et publiés aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 17/02/2022.

2022400394FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 6 octobre 2021 enregistré à la recette des finances rue du Paradis l'Ariana le 13 décembre 2021 reçu n°96725 enregistrement n°21309079 l'Université Tunis Carthage a donné en location gérance libre la buvette sis à l'intérieur de l'Université Tunis Carthage la Soukra à la société PETRO CONFORT, MF N°656052FAC000 (gérante du restaurant EL FIRMA SOUKRA) pour la période du 11 octobre 2021 au 30 juin 2022.

Le présent avis a été publié au journal La Presse le 15 Février 2022.

2022400397FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une société mutuelle centrale de services agricoles du Thon rouge et de la Pêche

Suite à l'assemblée générale constituante du 5 janvier 2022 enregistrée à la recette des finances de Tunis le 19 janvier 2022, quittance n°433, enregistrement n°22700294.

Suite à la réunion du conseil d'administration du 5 janvier 2022 enregistrée à la recette des finances de Tunis le 19 janvier 2022, quittance n°434, enregistrement N°22800295, a été constitué la société mutuelle centrale de services agricoles du Thon rouge et de la Pêche, pour objet de l'exploitation et la gestion des parts de thon rouge de ses adhérents des armateurs de bateaux de pêche de thon rouge ainsi que de fournir à ses adhérents des professionnels du secteur de la pêche d'une façon générale des services nécessaires et achat des matières premières pour le compte de ses adhérents et pour toutes activités liées au domaines de la pêche. Siège social 6 Rue Mouazara par Av. Alain Savary 1003 cité El Khadhra Tunis.

Matricule Fiscal : 1753856M

Président du conseil d'administration : Mr Noureddine Ben Ayed.

2022R00336APSF1

Constitution de syndic

Selon le procès-verbal en date du 4 septembre 2021, enregistré à la recette des finances Rue d'Autriche, sous le n°1993, quittance n°56377, déposé à la municipalité de Manouba le 16 septembre 2021 à propos de la constitution du syndicat de la résidence "Iskander" sise au niveau du lot El Masmoudi Rue du 02 Mars 1934 la Manouba ; les membres du syndicat élus sont Messieurs et Madame.

- Président : Imed Mbazaa
- Secrétaire général : Ilyess Essayari
- Trésorière : Samia Bouhamdi.

2022400395APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Et après réduction du prix
Cabinet de Maître Imed Hachicha
Avocat près la cour de cassation
8 rue El Idrissi Tunis
Tel. : 71. 33 97 59 & 98 32 25 62
hachichaimedavocat@gmail.com
MF : 000PA509587N

Le poursuivant :

AMEN BANK société anonyme représentée par son président directeur général dont le siège est à Tunis Avenue Mohamed V R C N B176041996 Tunis (en sa qualité de créancier hypothécaire).

La partie saisie :

Les héritiers Hassan Kharraz à savoir :

Khira Bent El Bechir Ben Ahmed Zagdane cin n°01790267 * Mouna Kharraz cin n°01840586 * Meriam kharraz cin n°05124106 * Ferial kharraz cin n°051241105 * Nadim kharraz cin n°06283653 demeurant Avenue Habib Thameur Nabeul (en leur qualité de caution hypothécaire et solidaire).

Avocat poursuivant :

Maître Imed Hachicha 8 rue El Idrissi Tunis.

Désignation de l'immeuble mis en vente :

La totalité des propriétés objet des titres fonciers n°525345 Nabeul d'une superficie de 2190 m² le dit titre est situé à la ZI de Nabeul.

*du T F n°591474 Nabeul d'une superficie de 342 m² sise à la z i de Nabeul tel que plus amplement détaillé au rapport de l'Expert judiciaire selon l'ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Nabeul.

Mise à prix :

425 532 ,000 dinars suivant expertise judiciaire frais de procédures en sus.

Date et lieu de la vente :

Les enchères auront lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Nabeul le Mercredi le 23/3/2022 à partir de 9h du matin.

La visite des lieux est possible tous les jours de la semaine.

Pour de plus amples informations s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première instance de Nabeul et prendre connaissance du cahier des charges.

On ne peut participer aux enchères qu'après consignation du tiers de la mise à prix et par voie d'Avocat.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compétent.

2022T00191VEPA1

Vente aux enchères publiques

1) Créancier poursuivant : A.T.B, S.A matricule fiscal 14161Q, représentée par son P.D.G, demeurant à 9 rue Hédi Nouira Tunis. En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le débiteur principal : M. Abderazek Kabaw.CIN 03380810 demeurant à rue Ali Belhouane chenini Gabès.

- Mme Rabiaa Khabkhab CIN 05843497 demeurant à rue Ali Belhouane Chenini Gabès.

3) Avocat poursuivant : Maître Kais Rouis, Avocat à la cour de cassation, avenue du Maghreb arabe houmt souk djerba, matricule fiscal 970381A.

4) L'immeuble mis en vente : Parts indivises objet T.F 27365 Gabès situé à Elmedew délégation de Gabés sud gouvernorat de Gabès consistant en un terrain nu de superficie égale à 2500 m².

5) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 125.000.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

6) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Gabés le lundi 21 mars 2022 à 9 h du matin.

7) L'immeuble peut être visité chaque jour.

2022T00194VEPA1

Vente aux enchères publiques

1) Créancier poursuivant : B.H.Bank matricule fiscal 0024588W, représentée par son P.D.G, demeurant à 18 Avenue Mohamed V Tunis. En sa qualité de créancier hypothécaire.

2) Le débiteur : M.Amor Attia CIN 05847025 demeurant à n°39 cite El hana Bdoura Gabès.

3) Avocat poursuivant : Maître Kais Rouis, Avocat à la cour de cassation, avenue du Maghreb arabe houmt souk Djerba, matricule fiscal 970381/A.

4) L'immeuble mis en vente : La totalité du titre foncier n°34028 Gabès, dénommé «AL AMAL» d'une superficie de 165.00 m² constitué de deux étages : le rez-de-chaussée contient deux garages et un appartement (superficie couverte 146 m2) et le premier étage contient deux appartements (superficie couverte 156 m²) et sis à rue sahaba sidi abou libaba Gabès.

5) Le prix de vente : Le prix de la vente est fixé à 146.450.000 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixés le jour de l'audience.

6) Le tribunal : la vente aura lieu devant le tribunal de 1ère instance de Gabès le lundi 21 mars 2022 à 9 h du matin.

7) L'immeuble peut être visité chaque jour.

2022T00195VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce

Etude Maître Nabil Fakhfakh

Huissier notaire

9 Rue de l'Autriche 2ème étage Belvédère 1002 Tunis

Tel : 71.784.308

MF : 796461 Y/A/P/000

1- Le poursuivant : Mr Mohamed Bahri Salm, de nationalité Libyenne, titulaire du passeport n° CJKK8129, ayant domicile au bloc A de la résidence Koralia les Berges du Lac, ayant domicile élu au cabinet de Maître Nabil Dabboussi sis à Mutuelle - Ville Rue Erriadh n°5 Tunis.

2- Partie saisie : Mr Amine Cherif, titulaire de la CIN 05462032, Ayant domicile élu au Cabinet de Maître Zied Bacha sis au 12 Av. Haroun Errachid Mutuelle - Ville Tunis.

3- Huissier notaire poursuivant : Maître Nabil Fakhfakh 9 Rue de l'Autriche 2ème étage Belvédère 1002 Tunis.

4- Titre exécutoire : Grosse exécutoire de l'arrêt de la cour d'appel de Tunis rendu le 01/02/2019 dans l'affaire n°28567.

5- Le montant de la dette en principal: Trois cent vingt cinq mille Dinars (325.000 DTN).

6- La désignation du Fonds de commerce : Local de vente de fruits secs sis à la résidence Hannibal Av. de l'environnement les Berges du Lac Tunis.

7- Superficie utile du local : 100 m² dans la forme d'un rectangle divisé en rez-de-chaussée et un étage.

8- Les éléments moraux du fonds de commerce : le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, le droit au renouvellement du bail…

9- Les éléments matériels : constitués par les matériaux et des équipements nécessaires à l'exploitation de l'activité et détaillés comme suit :

7 réfrigérateurs dont les façades en verre épaisse, des étagères en verre sur la totalité des murs du local, des étagères en métal pour la vente des fruits, armoires en bois, caisse électrique de taille moyenne, balance électrique, armoires en bois de petite taille, climatiseur, télévision, caméra de surveillance.

10- La mise à prix : Fixée à la somme de deux cent cinquante huit milles quatre cent quarante dinars (258.440.000 DTN) selon l'expertise établie par les experts judiciaires Abdelsattar Medeb et Khaled Hfaiedh.

11- Date, heure et lieu de l'adjudication : Jeudi, le dix-sept mars deux mille vingt deux (17/3/2022) à 10H30 à l'adresse du fonds de commerce sis au bord de l'Av. de l'Environnement (Av principale reliant les Berges du Lac 1 et 2 direction Banlieue nord de la ville Tunis) résidence Hannibal jardin du lac Tunis.

12- La visite du fonds de commerce : Les jours 14-15-16 mars 2022 de 10H à 16H.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner, le jour de la vente et entre les mains de l'huissier notaire poursuivant, le montant représentant 10% de la mise à prix soit 23.259.600 DTN en espèce ou par chèque certifié.

2022T00198VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

Tél : 55.383.109

Partie poursuivante : Banque International Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. inscrite au registre de commerce sous le n°B187881996 ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie :

1) Jalel Ben Farhat Boudrigua CIN N°00131492 demeurant à 13 rue Yahia Ibn Tamim el Wardia Tunis

2) Zied Ben Farhat Boudrigua CIN N°00756534 demeurant à 13 rue Yahia Ibn Tamim el Wardia Tunis en leur qualité de caution réelle et hypothécaire.

3) Société DOUC'HEURE SARL représentée par sa gérante Karima Ben Moussa identifiant unique 1519848D dont le siège social n°84 route de Gammart la Marsa ouest en sa qualité de débiteur

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira Tunis. Tel : 55.383.109 MF : 114576/S

Immeuble saisi et mis en vente :

Il s'agit de la propriété faisant l'objet de 2 titres fonciers n°195310 Tunis dénommé boudrigua 2 ; d'une superficie de 383 m²; et le titre foncier n°195311 dénommé boudrigua 1 d'une superficie de 463 m² ; sis à l'avenue Mohamed Trabelssi n°64 el Omrane supérieure sur lesquelles, est construit un bâtiment qui se compose d'un rez-de-chaussée et 2 étages et un studio au toit : le rez-de-chaussée se compose d'un studio et un appartement qui se compose de 2 chambres, toilette avec douche et escalier qui mène au 1er et 2 étage; et un autre appartement se compose de 2 chambres ; salon et cuisine et toilette; la superficie couverte est de 365 m². Le 1er étage se compose de 2 appartements chaque APP se compose de 2 salons 3 chambres toilette avec douche, salle de bain, cuisine équipée entre les 2 APP existe un duplexe qui se compose de 2 chambres cuisine; et salle de bain; la superficie couverte est de 504 m² : 2ème Etage se compose de 2 appartements chaque App se compose de 3 chambres, 2 salons ; cuisine équipée toilette avec douche et salle de bain entre les 2 APP existe un duplexe qui se compose de 3 chambres, salle de bain et un hall; la superficie couverte est de 504 m² ; un escalier menant au toit où il existe un studio qui se compose d'une chambre et, toilette d'une superficie couverte de 82 m².

Mise à prix : La mise à prix est de 2.322.842.136 dinars outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : le mardi 29/3/2022 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis 1.

La visite est possible tous les jours.

2022T00201VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40 % de la mise à prix

1) Poursuivant : Société internationale de promotion immobilière et d'aménagement (Immobilière Bouattour), Sarl, identifiant unique 0633157 K, siège social 39 Avenue du Japon 5ème étage, en sa qualité de créancier.

2) Parties saisies :

Société internationale de promotion immobilière Interpro, Sarl, identifiant unique 0900289 S, siège social 5 rue de Libéria Tunis, en sa qualité de débiteur.

3) Avocat poursuivant : Maître Abdesslem Chtourou, Avocat associé au LAWYERS & COUNSELLORS UNION, Rebai Chtourou Frikha, 11 rue Azouz Rebai - El Manar III Tunis; identifiant unique 714232J.

4) Immeuble saisi : Il s'agit de la totalité des parts indivises revenant à la partie saisie s'élevant à 365 parts sur la totalité de 23661 parts dans la propriété dénommée Carthago, objet du T.F. n°61998 Tunis suite à la participation de la part de Mr Mohamed El Fadhel Bouchrara et la société internationale de location de voitures Interlo, inscrites sur le titre foncier sus mentionné le 18/02/2006 folio 06/2 n°733, sis au bord de l'avenue Mohamed 5 n°71 bis résidence Arabesque le Kram ouest, consistant en une parcelle dans l'indivision en forme de trapèze d'une superficie de 635 m² à extraire d'une superficie totale de 23661 m², contenant un bâtiment composé d'un rez-de-chaussée et 3 étages, pour le rez-de-chaussée : d'une superficie de 556 m² contenant 3 locaux commerciaux : café, atelier de transformation de taule, agence de voyage, au milieu l'entrée de l'immeuble où se trouve 2 appartements à usage d'habitation et à l'arrière une terrasse non couverte, sur la gauche la chambre de gardien à coté des escaliers de l'immeuble, pour le 1er étage : d'une superficie de 556 m² contenant 4 appartements à usage d'habitation de superficie différentes dont un composé d'un salon avec un balcon et 2 chambres à coucher, cuisine contenant un séchoir et une salle de bain aménagée, le parterre en marbre et le plafond en ciment en partie en plâtre, les murs en brique, contenant tous les équipements, pour le 2ème étage : d'une superficie de 556 m² identique au 1er étage contenant 4 appartements à usage d'habitation pour le 3ème étage : d'une superficie de 355 m² contenant 3 appartements dont un contenant un balcon à l'arrière, sur la terrasse de l'immeuble se trouve une chambre d'une superficie de 14 m², la construction est en bon état, d'un super standing situé à une artère principale dans la région à vocation commerciale dominante.

5) Mise à prix : Deux millions cent cinq mille six cents quatre vingt trois dinars 167 millimes 2.105.683,167 d sans les frais.

6) Visite de l'immeuble : Tous les jours. Pour de plus amples informations, prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au Greffe du Tribunal de première Instance de Tunis et à l'étude de l'Avocat poursuivant.

7) Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 22/3/2022 à partir de 9 heures à la chambre des criées du Tribunal de première Instance de Tunis.

8) Observations : L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation au moins du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui lui sont soumis.

2022R00390VEPA1

Vente aux enchères publiques

Internationale Assistance conseil et consultation (I.A.C.C)

24 Rue du Caire - Tunis

Tél : 71353.138

Fax : 71.252.191

MF : 1598377/G

A la demande de la créancière : LA SOCIETE COMMERCIALE TUNISIENNE S.A sise à la zone portuaire Radés RC N°B133821996 inscrite auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis.

Contre la partie saisie :

Mr Sami Ben Mabrouk Ghadghadi, Tunisien, titulaire de la C.I.N n°05018392 délivrée le 16/8/1995 Ouvrier à l'étranger, demeurant à l'Avenue Habib Thameur n°11 Hammam-Lif.

A la diligence de: Internationale Assistance conseil et consultation (I.A.C.C), société d'avocats représentée par son gérant Maître Hammami Tarek Avocat à la cour de cassation, sise au 24 Rue du Caire - Tunis MF : 1598377 /G

Immeuble à vendre : La totalité de la propriété dénommée «ESSAADA» objet de TF n°73814 Tunis sise à la délégation de Gammarth, gouvernorat de Tunis, sise à la rue Hassan Hosni Abdelwahab, Parcelle : n°1 d'une superficie totale de 653 m², à usage d'habitation, composée de :

- Rez-de-jardin d'une superficie couverte de 311 m² à usage de dépôt

- Rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 300 m² à usage d'habitation composé de 2 appartements de S + 3 chambres + SB + cuisine dont un est loué, d'un studio et d'un duplex

- Etage d'une superficie couverte de 300 m² à usage d'habitation composé de 2 appartements dont un est loué,

Alimentés de chauffage central, eau, électricité et gaz, reliés aux eaux usées.

Mise à prix : le prix de l'immeuble a été évalué à (856.794،054) après déduction des 40%.

Date et lieu de la vente : Mardi 22 mars 2022 à 9 Heures devant la chambre des criées au tribunal de Première instance de Tunis.

- Pour plus de renseignements, contacter le greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis ou le siège de l'Internationale Assistance conseil et consultation (I.A.C.C), société d'avocats représentée par son gérant Maître Hammami Tarek Avocat à la cour de cassation, sis au 24 Rue du Caire - Tunis.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix.

On peut visiter l'immeuble tous les jours et pour les étrangers, il faut se munir de l'autorisation de Mr le Gouverneur de la région.

2022R00395VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un fonds de commerce

Le Maître Mohsen Aouissaoui, Huissier de justice (MF : 1074307FAP000) 19 Bis, Rue Malta Sghira - Tunis, annonce la vente aux enchères publiques par le jugement rendu par le tribunal de première instance de Ben Arous le 6/10/2021 dans l'affaire n°42447, le créancier poursuivant; Ali Outoani et Kamel Naouali et Nahla Alriahi et Kamel Dbaibiet Younes Berdaha, leur domicile élu Société d'avocat Derbeli frères sise à 10 Rue de Palestine - Tunis au profit de : Société des usines Métaux (MF : 26441/K), la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels avec une mise à prix de (257.399.316d) après la déduction du prix de 10%.

Date et lieu de la vente : Lundi 7 mars 2022 à 11 h du matin au siège du fonds de commerce situé à 01 rue Fonderies Mégrine Riadh route Sousse Km4 Ben Arous.

La vente bénéficiera au plus offrant qui désire visiter le fonds et ses éléments, à compter de 8h du matin du jour même. Pour plus d'informations, tout intéressé peut contacter l'huissier de Justice chargé de la vente à son étude ci-dessus indiquée pendant l'horaire administratif (Tél : 71 254 993), cette annonce sera publiée au journal «Essabeh».

Remarque : la participation à la vente ne peut avoir qu'après la consignation de la somme de vint cinq mille sept cent trente trois dinars 931 millimes (25.733.931D) en espèces ou par chèque certifié auprès de l'huissier de justice, l'adjudication ne bénéficiera qu'à celui qui a avancé le prix et les frais en espèces ou par chèque certifié.

2022R00399VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40% du prix

1- Le créancier saisissant : Recette des finances, en la personne de son représentant légal, ayant élu lieu de notification en l'étude de Maître Lotfi Meherzi, avocat à Kairouan,

2- Le débiteur saisi : Youssef Ben Salah Sakka, CIN 01908565 entrepreneur en bâtiment, domicilié à rue Abou ElKacem Chebbi à Chebika de Kairouan.

3- L'avocat poursuivant : Maître Lotfi Meherzi, avocat à la cour de cassation- étude à rue Abou ElKacem Chebbi à Kairouan, Identifiant fiscal n°632223 D.

4- Le bien immobilier objet de la saisie : L'entier du bien agricole représentant un terrain planté d'oliviers Chemlali, de grandes tailles, entrecoupées d'une nouvelle plantation d'oliviers modernes, situé dans la zone irriguée de Chebika. La plantation d'oliviers est régulière et est comprise dans le titre foncier 26899 Kairouan.

- Nom du bien immobilier : Lamia

- Contenu du bien immobilier : Terrain planté d'oliviers

- Total de parcelles; parcelle n°01 est la parcelle n°10 sise dans le secteur de Chebika,

de la délégation de Kairouan du gouvernorat de Kairouan de superficie de (05ha, 22a, 26 ca), délimitée du nord par la parcelle n°30, de l'est par la parcelle n°11, de l'ouest par la route de Sidi Ali Ben Salem et du sud par GP3.

5- La mise à prix : Le prix est fixé à trois cent treize milles trois cent cinquante six dinars (313 356 dinars).

6- Date de l'adjudication et le tribunal devant lequel l'adjudication aura lieu :

L'adjudication aura lieu le lundi, vingt et un mars deux milles vingt deux (21/3/2022) à la direction des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kairouan à partir de huit heures trente.

- Conditions de visite et d'inspection : Le bien immobilier peut être visité tous les jours de la semaine. Pour plus d'informations, contactez l'étude de Maître Adel Zouaidi-huissier de justice, à l'Avenue Habib Thameur, pendant les horaires administratifs.

Vous ne pouvez enchérir que par un avocat légalement autorisé qui a consigné au moins un tiers du prix d'ouverture.

2022S00213VEPA1

Avis aux créanciers

Faillite

Société Hôtelière et Touristiques «HILL DIAR» S.A.

Au capital de 525.000,000 DT

Siège social : Boulevard 14 Janvier 2011 la route touristique - Sousse

I.U : 0004594 H

En vertu du jugement rendu par la chambre commerciale du Tribunal de

Première Instance de Sousse en date du 14 février 2022 affaire n°224 / 21, il a été déclaré :

- La mise en faillite de la société Hôtelière et Touristiques «HILL DIAR» S.A. et la fixation de date de la cessation des paiements à partir de 21 mai 2018.

- La désignation de Mme Amani Zitouni en qualité de juge commissaire et de Mr. Ismail Sbai en tant que Syndic de la faillite.

Les créanciers doivent inscrire leurs créances auprès de Syndic dont le siège est sis au cabinet n°10 immeuble EL Baraka, avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, dans un délai de quinze jours à partir de ladite publication.

2022S00205VEPA2

Approbation d'un plan de redressement

Société Al Farouk des Travaux Publics S.U.A.R.L.

Au capital de 600.000,000 DT

Siége social : App. n°14 - Imm. Makni -Avenue Imam Boukhari - Khézama Ouest- 4071 Sousse

I.U : 1083867L

En vertu du jugement n°230/29 rendu au premier ressort par la chambre commerciale du Tribunal de Première Instance de Sousse en date du 3 janvier 2022, il a été déclaré la cessation des paiements de la Société Al Farouk des Travaux Publics à partir du 01 décembre 2018 et la poursuite de ses activités suivant le plan de redressement proposé par l'administrateur judiciaire en le modifiant concernant la dette de la C.N.S.S.

En outre, Mr. Sbai Ismail est nommé pour le suivi de l'application du plan de redressement sous le contrôle de Mr. le juge commissaire.

Il a été déclaré, aussi, l'insertion dudit jugement au registre national des entreprises et au journal officiel de la République Tunisienne.

2022S00206VEPA2

Jugement de faillite

SOCIETE HORIZON BETON

SARL au capital de 300.000,000

SS : Rue sœur Joséphine 4000 Sousse

RC : 8098974201

MF : W1149963

CNSS : 550466 - 88

En vertu d'une décision rendue par le tribunal de première instance de Sousse 1, il a été décidé la faillite de la SOCIETE HORISON BETON SARL et la nomination de Mr Belgacem Ben Khaled comme syndic de faillite Bureau n°2 1er étage Immeuble El Ahmadia 4 rue Georges GORSE LA CORNICHE 4000 Sousse 98 401 023.

2022S00209VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GAT IMMOBILIER

Au capital de 1.851.520 DT

N° Affiliation CNSS : 334-43

Siège social : 15 Bis Rue Ghandi - Tunis

I.U : 0000536/E/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société GAT Immobilier, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 17 mars 2022 à 10h au bureau de la société sis au 25 Avenue Jean Jaurès, 11ème étage - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2021 ;

- Lecture des rapports : général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2021;

- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

- Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2021;

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Désignation du commissaire aux comptes

Messieurs les actionnaires peuvent assister à ladite Assemblée sur présentation de leur identité ou se faire représenter.

Tous les documents destinés à l'assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2022T00199SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE GAT PROMOTION IMMOBILIERE

SA au capital de 19.000.000 DT

N° Affiliation CNSS : 62196093

I.U : 1325482S

Siège social : 92-94 Avenue Hédi Chaker Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société GAT Promotion Immobilière, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 17 mars 2022 à 11h au bureau de la société sis au 25 Avenue Jean Jaurès, 11ème étage - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

- Lecture des rapports : général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats de l'exercice 2021 ;

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

Messieurs les actionnaires peuvent assister à ladite Assemblée sur présentation de leur identité ou se faire représenter.

Tous les documents destinés à l'assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2022T00200SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MONTAZAH COTES DE CARTHAGE

Société anonyme

Au capital social de 30.600.000 dinars

Siège social : Montazah Carthage Centre du Village Imm C rue Haute Volta, Gammarth Supérieur La Marsa - Tunis

Identifiant unique : 0496837/R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société MONTAZAH COTES DE CARTHAGE sont convoqués en assemblée générale ordinaire n°31 qui se tiendra le 8 mars 2022 à 13 heures au domicile du Président du Conseil d'Administration sis à Obhor, Ville de Jeddah, Arabie Saoudite, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire et valablement tenue,

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020 et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2020,

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Quitus aux administrateurs,

- Affectation des résultats de l'exercice 2020,

- Renouvellement des mandats des Administrateurs,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour formalités.

2022400389SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CONSORTIUM SAOUDIEN DE DEVELOPPEMENT

Société anonyme

Au capital social de 35.000.000 dollars américains

Siège social : Montazah Carthage Avenue Haute Volta Gammarth Supérieur La Marsa Tunis

Identifiant unique : 0496605B N/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société CONSORTIUM SAOUDIEN DE DEVELOPPEMENT sont convoqués en assemblée générale ordinaire n°30 qui se tiendra le 8 mars 2022 à 12 heures au domicile du Président du Conseil d'Administration sis à Obhor, Ville de Jeddah, Arabie Saoudite, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire et valablement tenue,

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020 et approbation des états financiers clos le 31 décembre 2020,

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Quitus aux administrateurs,

- Affectation des résultats de l'exercice 2020,

- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020 et approbation des états financiers consolidés de la société pour l'exercice 2020,

- Renouvellement des mandats des Administrateurs,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour formalités.

2022400390SANB3

GRATING INDUSTRIES

Société anonyme

Au capital de 2 800 000 Dinars Tunisiens

Siége social : 04 Rue de Touraine 1002 cité jardins

Identifiant unique : 1393349S

Les actionnaires de la société GRATING INDUSTRIES sont convoqués pour l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir le 16/3/2022 à 11h à l'usine sise à la ZI bouarada II, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le monde de convocation et le retard dans la tenue de l'AGO appelée à statuer sur l'exercice 2020.

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

3- Approbation du rapport de gestion et les états financiers de l'exercice clos 31 décembre 2020.

4- Affectation des résultats.

5- Quitus aux administrateurs

6- Nomination des administrateurs

7- Nomination du commissaire aux comptes

8- Ratification du transfert du siège social

9- Point divers.

2022400393SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2021

«La SOLIDARITE»

7 Rue de Pologne Bab Saadoun - 1005 - Tunis

Le Conseil d'Administration de la Mutuelle de la santé «la Solidarité» convoque tous les Délégués représentant les Adhérents pour participer aux travaux de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2021 qui se tiendra le samedi 19 mars 2022 à l'Hôtel «Vincci Marillia» à Hammamet à partir de (15 H) pour discuter l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport moral et Financier de l'exercice 2021

- Lecture du rapport de l'auditeur contractuel de l'exercice 2021

- Lecture du Rapport des commissaires aux comptes internes de l'exercice 2021

- Approbation du Rapport moral et Financier de l'exercice 2021

- Approbation du Rapport de l'auditeur contractuel de l'exercice 2021

- Approbation du Rapport des commissaires aux comptes internes de l'exercice 2021

- Quitus aux membres du conseil de l'exercice 2021

- Election du conseil d'administration

- Election des trois commissaires aux comptes internes de la mutuelle pour l'année 2022.

- Amendement des certains articles du règlement intérieur

- Questions diverses.

Candidatures : Les adhérents désireux présenter leurs candidatures aux commissaires aux comptes internes doivent envoyer leurs candidatures au nom de la Présidente de la Mutuelle de la Santé «La Solidarité» 7 Rue de Pologne - Bab Saâdoun 1005 - Tunis à partir du 1 Mars 2022 au 15 Mars 2022 inclus.

2022400385SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2021

«La Fraternité»

MUTUELLE DES Retraités

11, Rue Monastir - Bab Saadoun - 1005 - Tunis

Le Conseil d'Administration de la Mutuelle des Retraités «la Fraternité» convoque tous les Délégués représentant les Adhérents pour participer aux travaux de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2021 qui se tiendra le mardi 15 mars 2022 à l'Hôtel «Vinci Mrillia» - à Hammamet à partir de (15 H) pour discuter l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport moral et Financier de l'exercice 2021
- Lecture des Rapports des commissaires aux comptes de l'exercice 2021
- Approbation des rapports moraux et financiers de l'exercice 2021
- Approbation du Rapport des commissaires aux comptes de l'exercice 2021
- Quitus aux membres du conseil et aux commissaires aux comptes pour l'exercice 2021
- Election du conseil d'administration
- Election des trois commissaires aux comptes pour l'exercice 2021.
- Amendement de certains articles du règlement intérieur.
- Questions diverses.
- Candidatures : Les adhérents désireux présenter leurs candidatures au Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2022 doivent envoyer leurs candidatures au nom du Président de la Mutuelle des Retraités «La Fraternité» 11 - Bab Saâdoun 1005 - Tunis à partir du 1 Mars 2022 au 12 Mars 2022 inclus.

2022400386SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte du titre constitutif de propriété

Mr Rochdi Ben Ismail Chaouch titulaire de la carte d'identité n°05533029 sis à rue Taher Haded Ksiba Sousse annonce qu'il a perdu son titre constitutif de propriété n°03/37300 de ses parts à un titre foncier n°111343 Sousse appelée «saada» il a obtenu à cet égard un certificat de perte délivré par le CNS de Ksiba Sousse daté du 15/02/2022 n°151, l'annonce a été publiée au journal Achourouk le 17/02/2022.

2022S00207DIVD2

Avis

La BTK annonce que le titre de propriété de Mr Mohamed Adel Jarbouii, l'origine du titre et l'inscription d'hypothèque d'un terrain de 3870 m², sis à la route Tanyour K 04 Sfax, ont disparu, elle veut avoir un extrait de ces actes originaux, tout contestant devra s'adresser au bureau de Maître Zoghlami Samira Notaire à Sfax, dans un délai d'un mois, passer ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2022X00222DIVD2

Avis

Mr Nizar Ben Abdelmajid Ben Ali Boulila né le 11/7/1983 CIN 08160375 annonce qu'il perdu le titre de la propriété concernant un terrain d'une superficie environ 6200 m² situé à Route Habbena Km 8 Sfax objet d'un contrat de donation rédigé le 5 Juillet 2019 enregistré à la recette des finances de Kerkennah le 9 Juillet 2019 reçu n°M011458 établi par le notaire Hichem Krichen et son assesseur Mohamed Hamza et il veut avoir un autre original, toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Hichem Krichen à Remla Kerkennah Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la parution, toute opposition après ce délai ne sera prise en considération.

2022X00224DIVD2

Avis

Monsieur Ilyes Belhaj informe le public qu'Il a perdu son titre de propriété concernant l'acte de donation daté le 13/11/2014 dressé par les notaires Mourad Chtourou et Abdel Majid Bouaziz concernant l'étage de villa située sur la route de Mahdia klm 11 Sfax et il désire avoir une deuxième copie originale, les oppositions se présentent au bout de 30 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez le notaire Chtourou Mourad rue des notaires Sfax.

2022X00225DIVD2

Avis de perte

Monsieur Fethi Ben Snoussi Ben Taher Bennani titulaire de la carte d'identité nationale n°03620048 délivrée le 20/7/2016 déclare la perte de SANAD-MELKIA n°7053 délivré le 5/11/2004 concernant le titre foncier n°3182 Kef suivant le certificat de perte délivré par la garde nationale du Kef délégation Kef Est sous le n°290 du 01/02/2022 et l'annonce faite dans le journal Echourouk le 12/02/2022.

2022400387DIVD2

Agence Foncière Touristique
BILAN
Arrêté au 31 décembre 2020
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2020	2019
CAPITAUX PROPRES		
Fonds de dotation	7 100 000	7 100 000
Réserves	2 998 300	2 998 300
Autres capitaux propres	6 380 154	6 380 154
Résultats reportés	(19 966 824)	(15 867 630)
Réserves pour fonds social	839 685	826 854
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercices	(2 648 685)	1 437 678
Résultat de l'exercices	(28 179 943)	(4 099 194)
Total des capitaux propres avant affectation	(30 828 628)	(2 661 516)
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunt de L'Etat	0	0
Provisions pour risques et charges	27 802 640	4 517 444
Total des passifs non courants	27 802 640	4 517 444
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 471 727	6 897 550
Client Avance Et Acompte Terre	65 938 927	61 814 512
Aures passifs courants	12 338 353	11 850 830
	0	400 000
Total des passifs courants	84 749 007	80 962 892
Total des passifs	112 551 647	85 480 336
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	81 723 019	82 818 820

Agence Foncière Touristique
BILAN
Arrêté au 31 décembre 2020
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2020	2019
CAPITAUX PROPRES		
Fonds de dotation	7 100 000	7 100 000
Réserves	2 998 300	2 998 300
Autres capitaux propres	6 380 154	6 380 154
Résultats reportés	(19 966 824)	(15 867 630)
Réserves pour fonds social	839 685	826 854
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercices	(2 648 685)	1 437 678
Résultat de l'exercices	(28 179 943)	(4 099 194)
Total des capitaux propres avant affectation	(30 828 628)	(2 661 516)
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunt de L'Etat	0	0
Provisions pour risques et charges	27 802 640	4 517 444
Total des passifs non courants	27 802 640	4 517 444
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 471 727	6 897 550
Client Avance Et Acompte Terre	65 938 927	61 814 512
Aures passifs courants	12 338 353	11 850 830
	0	400 000
Total des passifs courants	84 749 007	80 962 892
Total des passifs	112 551 647	85 480 336
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	81 723 019	82 818 820

Agence Foncière Touristique
ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31 décembre 2020
(Exprimé en dinars)

	2020	2019
Produits d'exploitation		
Revenus	821 253	1 188 356
Total des produits d'exploitation	821 253	1 188 356
charges d'exploitation		
Achat de Terrain Consommé	(819 547)	(258 754)
Charges de personnel	(5 090 749)	(4 649 010)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(23 686 447)	(210 374)
Autres charges d'exploitation	(1 077 041)	(1 655 148)
Reprise sur provisions	626 414	424 908
Total des charges d'exploitation	(30 047 369)	(6 348 378)
Résultat d'exploitaion	(29 226 116)	(5 160 022)
Charges financières nettes	0	0
Produits des placements	1 032 859	1 680 792
Autres gains ordinaires	60 290	173 595
Autres pertes ordinaires	(45 156)	(793 058)
Résultat des activités ordinaires avant impôt	(28 178 123)	(4 098 693)
Impôt sur les bénéfices	(1 820)	(500)
Résultat des activités ordinaires après impôt	(28 179 943)	(4 099 193)
Element extraordinaires		
Résultat net de l'exercice	(28 179 943)	(4 099 193)
Effets des modifcations comptables (net d'impôt)		
Résultat de l'exercice	(28 179 943)	(4 099 193)

Agence Foncière Touristique
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
ARRETE AU 31/12/2020
(Exprimés en Dinars)

Flux liés à l'exploitation	**2020**	**2019**
Résultat net	-28 179 943	-4 099 194
Ajustement pour :		
Amortissements et provisions	23 023 548	-222 144
Variation du fonds social	12 831	-27 946
Plus ou moins values de cession		303 599
Variations des :		
Stocks	-76 033	-29 864
Autres actifs courants	-130 168	-282 853
Fournisseurs et avances promoteurs	4 107 563	7 467 061
Autres passifs courants	487 523	-896 176
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**-754 679**	**2 212 483**
Flux provenant des activités d'investissements :		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-453 096	-212 040
Décaissements provenant des crédits	-198 000	-262 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles, incorporelles	0	6 620
Encaissements provenant des remboursements des crédits	206 628	205 715
Flux prevenant des activités d'investissement	**-444 468**	**-261 705**
Flux provenant des activités de financement :		
Encaissement provenant des emprunts		
Remboursement d'emprunts	-400 000	-2 400 000
Flux liés aux activités financières	**-400 000**	**-2 400 000**
Variation de trésorerie	**-1 599 147**	**-449 222**
Trésorerie début de l'exercice	**14 307 751**	**14 756 973**
Trésorerie fin de l'exercice	**12 708 604**	**14 307 751**

2022400392BCFA5